



AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET
DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, avis est donné que lors de la séance ordinaire du conseil de Ville de Val-d'Or qui aura lieu le lundi 7 mai 2018, à 20 h, le rapport financier pour l'exercice 2017 ainsi que le rapport du vérificateur externe seront déposés.

DONNÉ À VAL-D'OR, ce 25 avril 2018


Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière